

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Saint-Mihiel
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure négociée ouverte
Référence :	DIV2026-02
Date de mise en ligne :	Le mardi 17 février 2026 à 11:50:01
Date de clôture :	Le vendredi 27 mars 2026 à 12:00:00
Titre :	Concession sous forme de délégation de service public de type affermage pour la gestion du service d'assainissement collectif des communes de Saint-Mihiel, Chauvencourt et Les Paroches
Descriptif :	La gestion du service du groupement d'autorité concédante (communes de Saint-Mihiel, Chauvencourt et Les Paroches) inclut notamment les actions suivantes : la collecte et le traitement des eaux usées, dont l'entretien, la surveillance, les réparations et les renouvellements nécessaires des installations de façon à assurer l'optimisation du service aux usagers ; la conduite des relations avec les usagers, et la gestion clientèle associée ; la tenue à jour de l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel du service et le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service. Le délégataire exploitera le service à ses risques et péril et assumera la responsabilité du bon fonctionnement du service conformément aux dispositions du contrat. Sa rémunération sera liée substantiellement aux résultats de l'exploitation et il sera chargé de collecter et percevoir directement les recettes auprès des usagers du service

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 4	Posée le 11/03/2026 à 11:11:31 Bonjour, Dans le cadre de la consultation citée en objet, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre série de questions : - Le règlement de consultation indique des hypothèses d'assiette de +0% du nombre d'abonnés et de -0,5% des volumes consommés. Le modèle de CEP indique une progression de +0,5% du nombre d'abonnés et de -1,5% des volumes consommés. Pouvez-vous nous confirmer l'hypothèse à considérer ? - Le fichier H3271_PDL mentionne 6 postes (5 à Saint-Mihiel et 1 à Chauvencourt). Pouvez-vous nous indiquer les PDL de l'ensemble des postes de Chauvencourt et Les Paroches, en cohérence avec notre demande de complément d'inventaire ? - Article 34 : pouvez-vous indiquer les dates de facturation de l'assainissement à prendre en compte ? - Article 35 : pouvez-vous nous confirmer que les textes inscrits en rouge et surlignés en jaune dans le projet de contrat peuvent être modifiés ? - Article 35 : pouvez-vous nous confirmer que la première indexation des prix a lieu le 01/01/2027 ? - Article 35 : pouvez-vous nous confirmer que les valeurs 0 des indices seront retenues à la mise au point du contrat ?
---------------	--

- Pouvez-vous nous confirmer les volumes assujettis annuels à considérer pour Les Paroches et Chauvencourt, notamment 2024 ? Les volumes apparaissant dans le RAD de Saint Mihiel et les volumes apparaissant dans les documents appelés CCS 2025 Les Paroches et CCS2025 Chauvencourt ne concordent pas.

- Pouvez-vous nous faire parvenir les RPQS 2024 de Chauvencourt et Les Paroches ? Sur le site du SISPEA, le rapport 2024 des Paroches en ligne ne semble pas être le RPQS.

Merci par avance pour vos réponses.

Bien cordialement,

Aucune réponse

Question n° 3

Posée le 04/03/2026 à 10:25:23

Bonjour,

Veuillez trouver ci-après nos questions :

- Les informations concernant les communes de Les Paroches et Chauvencourt sont limitées. Serait-il possible d'obtenir les trois derniers Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de ces communes ?

- Les volumes facturés aux 179 abonnés de Les Paroches sont passés de 15,5-16,5 k m³ sur 2020-2023 à 7,8 k m³ en 2024. Disposez-vous d'éléments explicatifs concernant cette baisse significative

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement

Aucune réponse

Question n° 2

Posée le 04/03/2026 à 10:03:22

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci dessous notre série de question:

1/ Pouvez-vous nous transmettre le dernier rapport annuel du diagnostic permanent ?

2/ Pouvez-vous nous transmettre le manuel d'auto-surveillance de la station de Saint Mihiel et le cahier de vie de la station plantée de roseaux ?

3/ Pouvez-vous nous transmettre les derniers courriers de la DDT définissant la conformité du système d'assainissement sur les deux années 2024 et 2023 ?

4/ Pouvez-vous nous transmettre le rapport d'audit réalisé par le bureau d'études Socotec en date des 03 et 04/12/2024 ?

5/ Pouvez-vous nous transmettre le plan d'épandage en vigueur ?

6/ Pouvez-vous transmettre les conventions de rejets sur l'ensemble des réseaux ?

7/ Pouvez-vous nous transmettre le détail des impôts et taxes de la dernière année dont le détail du montant de la CFE ?

8/ Pouvez-vous nous transmettre les surfaces d'espaces par nature à entretenir ?

9/ Pouvez-vous nous transmettre pour chaque point de fourniture d'électricité :

a) Le tarif souscrit

b) La puissance souscrite avec le cas échéant le détail heures pleins, creuses, haute et basse saison

10/ Les équipements y compris programme associé pour le pilotage optimisé et intelligent de l'aération de la station constituent-ils des biens de retour ?

11/ Si non, pouvez-vous nous préciser les équipements de pilotage de l'aération qui seront retirés en fin de contrat ?

12/ La station ne semblant pas équipée de dispositif d'acceptation de matières extérieures, confirmez-vous la demande de définir des tarifs dans les articles 34.1.3 à 34.1.5 ?

13/ Pouvez-vous nous transmettre l'inventaire des équipements de télésurveillance / télégestion non compatibles avec l'abandon de la 2G/3G qui subsisteront au démarrage du futur contrat ?

14/ Pouvez-vous nous transmettre l'inventaire des réseaux de la commune de Chauvencourt ?

15/ Combien y-a-t-il de poste de relevage sur la commune de Chauvencourt ?

16/ Pouvez-vous nous transmettre l'inventaire des équipements électromécaniques de la commune de Chauvencourt comprenant les caractéristiques techniques et dates de mise en service ?

17/ Pouvez-vous nous transmettre l'inventaire des réseaux du SIE Les Paroches ?

18/ Combien y-a-t-il de poste de relevage sur le SIE Les Paroches ?

19/ Pouvez-vous nous transmettre l'inventaire des équipements électromécaniques du SIE Les Paroches comprenant les caractéristiques techniques et dates de mise en service ?

20/ Pouvez-vous nous transmettre la convention en cours pour la facturation de l'assainissement par le service d'eau potable sur la commune de Saint Mihiel ?

21/ L'article 58 mentionne « Un procès-verbal contradictoire de visite et d'état des lieux est établi par les parties avant la signature du contrat ». Ne doit-on pas comprendre « avant démarrage du contrat » plus « qu'avant signature du contrat » ?

22/ Pouvez-vous nous transmettre les caractéristiques des lieux définis pour implanter un système de comptage entre Les Paroches et Chauvencourt et un deuxième entre Chauvencourt et Saint-Mihiel : diamètre de la canalisation ? en charge ou à surface libre ? regard à poser ? sous voirie ? sous espace verts ? etc. afin d'établir un chiffrage précis ?

23/ A l'article 34.1.2 Part pluviale il est indiqué qu'il faut prévoir une rémunération associée au semestre, nous confirmez-vous cette demande ?

Cordialement,

Aucune réponse

Question n° 1

Posée le 23/02/2026 à 15:10:01

Bonjour,

Nous avons téléchargé les éléments du dossier de consultation des entreprises.

La date limite de remise des offres est fixée dans le règlement de la consultation au 27/03/2026 à 12h00.

La réponse à une telle offre nécessite de disposer du temps et des moyens nécessaires adaptés à l'ampleur du dossier, ceci afin de vous proposer une solution d'exploitation optimisée. Le maintien du délai actuel ne nous permettra pas de réaliser dans de bonnes conditions l'ensemble des études techniques et économiques à mener.

Afin de vous remettre une offre pertinente, nous souhaiterions disposer d'un report de la date limite de réponse d'un mois, gage d'une mobilisation optimale de nos équipes et de nos partenaires. Nous sollicitons donc de votre haute bienveillance un report du délai de la remise de l'offre concernant ce dossier.

Espérant que vous donnerez une suite favorable à cette demande.

Cordialement,

Répondue le 24/02/2026 à 12:07:07

Veuillez trouver ci-après la réponse suite à une question d'un candidat potentiel:

Bonjour,

Votre demande a retenu toute notre attention. Toutefois, en l'état, l'échéance du contrat DSP en cours ne permet pas au Groupement d'Autorité Concédante de reporter la date de remise des offres.

La date de remise des offres est donc maintenue au 27/03/2026 à 12h00.

Merci de votre compréhension.

P/O le GAC

La direction des services techniques de la ville de SAINT-MIHIEL

Fichier transmis : ReponsesquestionsDSPACSt-MihielChauvencourtLesParoches23022026.pdf
